

# S.I. BERTHOUD IMMOB SA

---

Achat / Vente / Location

☎ 032/426.49.15

Case postale 15

📠 032/426.49.17

2854 Bassecourt

[www.berthoud-immob.ch](http://www.berthoud-immob.ch)

## Remise d'appartement à présenter au bailleur lors du constat

Afin de faciliter la remise de votre appartement, nous vous rendons attentifs à certains points contenus dans votre bail ; Il s'agit notamment de :

- ✓ Toutes les installations privées sont à enlever, pour autant qu'aucune reprise par le nouveau locataire a été convenue. La gérance ne participe en aucun cas à une reprise.
- ✓ Remplacer les fenêtres cassées ou fendues par du verre de même qualité et de même épaisseur (y.c. vitrage isolant, ceci après avoir pris contact avec la gérance).
- ✓ Remplacer les installations défectueuses telles que : prises, interrupteurs, ampoules, fusibles, plaques de la cuisinières, joints robinets, tuyaux de douche / bain etc...
- ✓ Remplacer les sangles des stores et des stores à soleil.
- ✓ Remplacer les tapisseries sales ou endommagées (mise à part de l'usure normale). Avant d'exécuter ces travaux, veuillez prendre contact avec nous.
- ✓ Reboucher les trous de goujons et autres.
- ✓ Nettoyer et graisser les plaques de la cuisinière. (voir mode d'emplois)
- ✓ Remplacer le filtre de la hotte de ventilation.
- ✓ Nettoyer le four ; si nécessaire, remplacer les plaques à gâteaux, grilles.
- ✓ La machine à laver la vaisselle doit être contrôlée avant la remise de l'appartement. Lors de la visite le filtre, les paniers et les rebords de chaque côté doivent être bien nettoyé et présenté.
- ✓ Tous les tablars doivent être remis dans leur état initial (enlever papier, plastiques ou autres).
- ✓ Laver les contrevents et les stores ; les toiles de tentes doivent être brossées.
- ✓ Enlever tous les fonds privées (tapis, etc) y.c. colle et autres.
- ✓ Poncer les parquets en cas de taches ou de tout autre dégât. L'exécution de ce travail ne peut être entreprise qu'après l'autorisation de la gérance S.I.Bertoud Immob SA.

- ✓ Nettoyer les fonds, portes et fenêtres. S'il existe des doubles fenêtres, nettoyer également la partie intérieure. Sont également à nettoyer : galetas, cave, ainsi que les rayonnages, les boîtes aux lettres, etc..
- ✓ Déboucher/ détartrer évier, boiler, lavabos, baignoires, douches, cuvette WC, etc..
- ✓ Tenir à disposition toutes les clés de la porte de l'immeuble, porte palière, boîte aux lettres, galetas, cave et garages. Les portes des chambres doivent être munies d'une clé.
- ✓ La cheminée doit être ramonée à la charge du locataire (présenter quittance du ramoneur lors de la remise de l'appartement).
- ✓ Enlever tous les crochets, clous, vices et autres.
- ✓ Régler avec le concierge avant le départ le problème de la machine à laver le linge (paiement, divers etc..)
- ✓ **La remise de l'appartement ne peut avoir lieu qu'après nettoyage de celui-ci et la remise en état impeccable. Si tel ne devait pas être le cas, le locataire sortant est responsable des frais qui en résulteront.**

La remise des clés et le constat de l'appartement se fait au plus tard, le dernier jour du bail à midi. Si cette date tombe sur un week-end, il est préférable de prendre toute les dispositions qui s'incombent, car chaque jour loué en plus sera facturé.

**C'est au locataire de prendre ses dispositions relativement tôt. La gérance n'est pas responsable en cas de remises simultanées de biens ainsi que d'un emploi du temps réservés.**

**ATTENTION !**

**Pour tout travaux à charge du locataire sortant mais organisé par la gérance, une indemnité de 5% (honoraire de gérance) sur le total de ces travaux sera facturé au locataire.**

**Chaque déplacement supplémentaire (contrôle des travaux à charge du locataire), sera également facturé au locataire.**

**Par avance nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

Protocole de remise                      en ordre                      partiellement en ordre                      pas en ordre

Bassecourt, date du timbre postal

Signature : .....